



Réponse de la Ministre de la Défense à la question parlementaire n° 4557 du 30 juillet 2026 des honorables Député-e-s Taina Bofferding et Yves Cruchten.

1. Madame la ministre avait-elle connaissance de cette publication avant sa diffusion ?

2. Qui est à l'origine de cette publication et selon quelle procédure interne a-t-elle été autorisée par Madame la ministre ?

3. Le Gouvernement estime-t-il qu'une communication mettant en avant du matériel militaire comme symbole national s'inscrive dans une démarche de « nation branding » cohérente avec l'histoire du Luxembourg en tant que pays de paix ?

La publication de la Direction de la défense sur les réseaux sociaux s'inscrivait dans le cadre du débat public lancé par la Banque centrale européenne (BCE) sur le design des futurs billets en euros. Cette consultation a suscité une tendance sur les réseaux sociaux, portée par divers acteurs institutionnels et privés, qui ont partagé, de leur propre initiative, des propositions de design illustrant leur domaine. Comme d'autres acteurs institutionnels de la défense européenne, la Direction de la défense a souhaité participer aux discussions, mettant en avant les capacités de la Défense luxembourgeoise au service des valeurs européennes et de la sécurité de l'espace euro-atlantique.

Aussi sincère que soit l'intention à l'origine de cette participation, je comprends pleinement l'émotion suscitée par les visuels publiés. C'est pourquoi j'ai ordonné leur retrait – une décision qui suit la publication dès le soir même, d'un communiqué de presse. Comme précisé dans ledit communiqué, la publication n'avait pas été validée par moi-même.

4. Le Gouvernement estime-t-il que ce type de communication est adéquat pour représenter officiellement le Luxembourg dans le cadre d'une consultation publique européenne ?

5. Le Gouvernement estime-t-il que ce type de communication reflète les valeurs et l'image que le Luxembourg souhaite projeter auprès du public ?

La communication sur notre défense nous impose une responsabilité particulière en matière d'équilibre, de transparence et de rigueur. D'un côté, il est essentiel d'expliquer comment des moyens militaires concrets protègent ce qui nous unit : la paix, la démocratie, la liberté et l'ensemble de nos valeurs fondamentales. De l'autre, nous devons le faire sans jamais banaliser la gravité de ces outils.

Je souhaite donc réaffirmer que notre communication en matière de défense ne saurait en aucun cas promouvoir une culture militariste. Elle se doit d'éclairer les enjeux de notre sécurité tout en rappelant que la dissuasion et la défense collective sont les instruments indispensables à la paix dont bénéficie l'Europe depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, paix que nous souhaitons préserver durablement.

Luxembourg, le 3 août 2026.

La Ministre de la Défense

(s.) Yuriko Backes